

Litige avec assurance auto cause indemnité refusé

Par simonet, le 11/10/2012 à 09:01

Bonjour,

Je fais appel a vos services car j'ai un gros problème avec mon assurance qui a falsifié des papiers afin de ne pas remboursé mon auto que j'ai accidenté!

L'assurance est au nom de ma copine et j'étais en deuxième conducteur, tout risque, plus option de 3000 euros de plus que le prix de l'argus pour 3 euros de plus par mois.

C'est une BMW 530d touring full option qui coté 21800 euros en mars 2010 quand je l'ai acheté, le 1 février au soir j'ai percuté un poteau dans un virage seul.

Ils prétende que j'été alcoolisé sans aucune preuve et sans permis mais j'avais mon duplicata et j'étais sur de l'avoir!

Je vous en supplie, venez moi en aide car j'avais souscrit un crédit pour cette auto et je vais me retrouver a la rue s'il me rembourse pas.....

Dans l'attente de votre réponse , je vous prie de croire en mes sincères salutations les plus distinguées

simonneton cyril

Par chaber, le 11/10/2012 à 09:33

bonjour

Quelle sont les falsifications que vous ne mentionnez pas?

Y a-t-il eu intervention des forces de l'ordre? avec alccotest?

Si vous possédez réellement le permis, il est facile d'en adresser copie

Par simonet, le 11/10/2012 à 14:11

l'assurance nous dit qu'ils ne retrouve pas le contrat original avec les signatures manuscrite et sur le contrat qui nous ont fourni mon nom a disparu du contrat.

Il y a eut intervention de la gendarmerie, les pompiers, la dépanneuse.

Il m'ont saisi des stupéfiants dans l'auto et mon permis qui a priori n'avait plus de point mais je n'été pas au courant!

Moi je suis partis chercher une dépanneuse et je n'ai vu personne et la gendarmerie ma arrêté a l'hôpital 48 heures aprés à cause de l'accident qui ma causé des blessure. suite a mon arrestation je vient de faire 18 mois de prison et ma copine ne sais occupé de rien durant mon incarcération et je vient de sortir avec tout les problèmes car j'ai le crédit de l auto qui est encore en cours de 415 euros pas mois et encore 3ans

Je vous remercie cordialement de la rapidité avec laquelle vous m'avait répondu et je vous crie de croire en mes plus sincères salutations dans l'attente de vous lire

Par **chaber**, le **11/10/2012** à **18:38**

[citation] I m'ont saisi des stupéfiants dans l'auto et mon permis qui a priori n'avait plus de point mais je n'été pas au courant[/citation] l'assureur a reçu les pv de gendarmerie.

Si vous n'aviez plus de points le permis n'était plus valide et l'assureur estime à juste titre que vous rouliez sans permis et ne peut intervenir, selon les conditions générales de votre contrat